

UNE GÉNÉRATION DE GESTION ANIMALE AU DÉBUT DU XIV^e SIÈCLE: LA COMPTABILITÉ DU TERRITOIRE D'ÉLEVAGE ET DE CHASSE D'HESDIN (PAS-DE-CALAIS, FRANCE)

Duceppe-Lamarre F.

2 Avenue de la République, 59130 Lambersart, France.

Résumé - Le but premier consiste à évaluer la capacité d'un type de source historique (les documents comptables) à décrire la gestion animale (domestique, familière, sauvage) d'un ensemble paysager donné (le territoire de chasse et d'élevage d'Hesdin) pendant une durée de temps d'une génération (1300 à 1315). Le but ultime étant de constituer un référentiel textuel d'un territoire d'élevage et de chasse. Trois aspects de la gestion démographique des animaux sont abordés:

i. en tant que volonté de l'homme à inventorier les formes animales d'un territoire donné; *ii.* en tant que capacité anthropique à influencer sur la reproduction et les structures d'âge d'un certain nombre d'animaux; *iii.* en comprenant la gestion de manière classique, soit en tant qu'évaluation numérique des animaux par l'homme, puis selon les méthodes de contrôle que sont les rythmes et les saisons de chasse.

Abstract - A generation of animal management at the beginning of the 14th century: accounts of the breeding and hunting territory of Hesdin (Pas-de-Calais, France). The first goal of this article is an evaluation of the accounting sources to describe animal management from 1300 to 1315 in the breeding and hunting territory of the palatial residence of the counts of Artois and Flanders at Hesdin. The ultimate goal consists in the setting up of a written database of a breeding and hunting territory. Three main aspects of animal management have been discussed:

i. as the human will to draw up an inventory of the animals of a given territory; *ii.* as the anthropic ability to modulate reproduction and ages of some animals; *iii.* and finally by understanding management from its classical definition, which is the numerical evaluation of animals by man and moreover with the controlling methods that are rhythms and hunting seasons.

Mots clés: Gestion animale, Territoire d'élevage et de chasse, Comptabilité seigneuriale, Sélection culturelle, Modifications démographiques.

Key-words: Animal management, Breeding and hunting territory, Seigniorial accounts, Cultural selection, Demographic alteration.

IBEX J. Mt. Ecol. 5: 125-135

ANTHROPOZOOLOGICA 31: 125-135

1. Introduction

Une pluralité de voies s'offrent aux sciences historiques afin d'étudier la gestion démographique des animaux à travers le temps. Si la voie royale reste l'archéozoologie pour la période médiévale, il ne faut cependant pas occulter les sources écrites et l'émergence des données chiffrées. Le but premier de cette communication consiste à évaluer la

capacité d'un type de source historique (les documents comptables) à décrire la gestion animale (domestique, familière, sauvage) d'un ensemble paysager donné (le territoire d'élevage et de chasse) pendant une durée de temps d'une génération (1300 à 1315). Nous avons choisi, après une présentation du lieu et du *corpus* d'étude, d'aborder quatre aspects de la gestion démographique des

animaux. Premièrement, en définissant la gestion comme la volonté de l'homme à inventorier les formes animales d'un territoire donné et à en recenser la présence d'après la comptabilité seigneuriale. Ensuite, en circonscrivant cette fois la gestion comme étant la capacité de l'homme à influencer sur la reproduction et les structures d'âge d'un certain nombre d'animaux. Nous terminerons par comprendre la gestion de manière classique, soit en tant qu'évaluation numérique des animaux par l'homme, puis selon les méthodes de contrôle que sont les rythmes et les saisons de chasse que révèlent les données comptables.

2. Mise en contexte et présentation du corpus de données

Le lieu d'étude se situe dans l'ancien bailliage d'Hesdin (entre autres communes, le Parcq et Vieil-Hesdin), en France septentrionale, dans l'actuel département du Pas-de-Calais, ce qui correspond *grosso modo* au comté d'Artois, principauté féodale des comtes du même nom et apanage des rois de France¹. Pour la période étudiée, qui prend place durant le premier quart du XIV^e siècle, l'événement politique majeur de cette région est la guerre entre le roi de France Philippe le Bel (1285-1314) et la Flandre voisine². Nous définissons le territoire d'élevage et de chasse comme un ensemble d'unités de paysage à dominante boisée dont les fonctions premières sont de servir de biotopes à des faunes précises³. Le territoire d'élevage et de chasse représente en fait la partie animale d'une entité administrative médiévale plus vaste et diversifiée, le bailliage, en l'occurrence celui d'Hesdin. Les sources comptables sont la transcription écrite des

revenus et dépenses d'une réalité, la seigneurie. Pour le secteur d'étude, la première comptabilité conservée émerge à la fin du XII^e siècle, mais les premiers comptes complets n'apparaissent qu'à la fin du siècle suivant et les premières séries avec le début du XIV^e. Ce qui explique le choix chronologique du corpus d'étude. Ce *corpus* s'étale de l'année comptable 1300 à celle de 1315. Avant et après, les données sont plus éparpillées. On se situe résolument dans la micro-histoire et l'histoire "médiane", pas dans la longue durée. Chaque année comptable se décompose en trois périodes de temps appelées des termes (Chandeleur, Ascension et Toussaint)⁴ et en autant de rouleaux de comptabilité. Un second type de document a également été utilisé afin d'étoffer notre ensemble de référence: les copies de comptes du XIV^e siècle⁵. De la Chandeleur 1300 à la Toussaint 1315, on rassemble 32 documents comptables sur un potentiel de 48, soit 67% de l'ensemble originel. Matériellement, les rouleaux de compte varient en longueur de 1 à 2 mètres, pour un total d'une centaine à quelques centaines d'informations collectées. Il est à noter que l'on assiste à une décroissance du nombre d'informations sur les animaux de 1304 à 1313, peut-être accentuée par les guerres et leurs coûts financiers. Des variations qui obligent le chercheur à garder un œil critique et circonstancié face à sa documentation.

3. Diversité animale et gestion seigneuriale: inventaire et catégories comptables

La première question à se poser est la suivante: De quelle manière les sources comptables permettent-elles d'aborder la gestion démographique des animaux? Définissons pour le moment la gestion comme la capacité de l'homme à inventorier les formes ani-

¹ Cette recherche se situe chronologiquement durant les règnes du comte d'Artois Robert II et de la comtesse d'Artois Mahaut qui lui succède après sa mort en 1302.

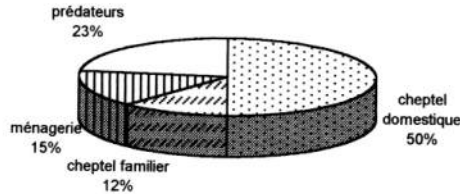
² Les massacres et batailles de Bruges, Courtrai et de Mons-en-Pévèle ont lieu durant cette période, ainsi que des déprédations par les troupes flamandes en 1302-1303.

³ Une première typologie d'archéologie du paysage a été proposée pour les territoires d'élevage et de chasse médiévaux de la France du Nord dans *Anthropozoologica* (Duceppe-Lamarre, 1998a). Notre démarche d'archéologie du paysage des milieux forestiers a été présentée dans *Hypothèses 1998: Travaux de l'École doctorale d'Histoire* (Duceppe-Lamarre, 1998b).

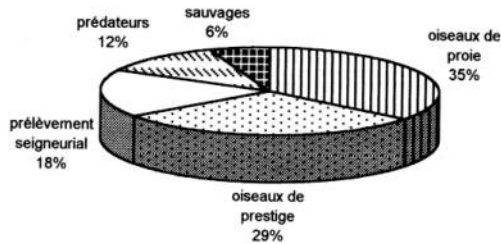
⁴ Afin de se familiariser avec ce genre de type de source historique, se reporter à l'excellente étude de Bernard Delmaire.

⁵ La vérification des données contenues dans les rouleaux et les copies de compte a été tentée, mais elle demeure impossible de manière exhaustive, au moins pour le corpus d'étude sur lequel repose cette analyse. En revanche des informations complémentaires, quoique mineures, ont été tirés de certaines quittances et intégrées dans la présentation des résultats.

Répartition des classes de mammifères



Répartition des classes d'oiseaux



Répartition des classes de poissons

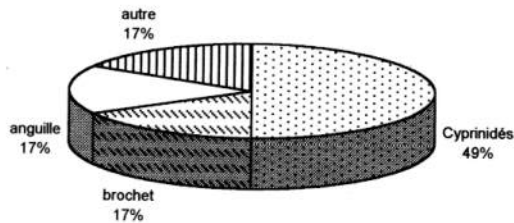


Fig. 1 - Répartition des classes de mammifères, d'oiseaux et de poissons.

males d'un territoire donné et à en recenser la présence d'après la comptabilité seigneuriale. 51 animaux sont recensés, dont 26 mammifères, 17 oiseaux, 6 poissons et 2 inconnus qui ne font pas partie des calculs qui suivent. De cette prépondérance des mammifères (Fig. 1), précisons que près de la moitié font partie du "cheptel" (équins, bovins, ovins, caprins, porcins et canidés), trois autres sont élevés en semi-liberté (cerfs, daims et lapins) et quatre autres sont des ani-

maux de ménagerie (castor, ours, sanglier et chats sauvages). Il ne reste donc qu'un petit groupe d'animaux sauvages représentant moins du quart des mammifères présents (lièvre, renard, loup, blaireau, loutre et belette). Chez les oiseaux (Fig. 1), près des trois-quarts font partie de la volière seigneuriale en étant soit des oiseaux de proie dressés (gerfaut, épervier, autour, faucon crécerelle ou hobereau, faucon dit lanier, faucon pèlerin), soit des oiseaux de prestige (cygne,

paon, héron, pigeon, autre). Les chapon, coq et poule relèvent du prélèvement seigneurial opéré sur les vassaux des habitats voisins plutôt que de la basse cour proprement dite. Le petit groupe des sauvages ne constitue que 18% de l'effectif aviaire et se compose de la perdrix, de l'aigle et de la buse⁶. Hormis l'appellation générale de poissons (Fig. 1), trois Cyprinidés sont présents (brème, carpe et tanche), ce qui plaide en faveur d'une cypriniculture médiévale, un carnivore (le brochet) et un migrateur (l'anguille). Si l'on fait le décompte des animaux domestiques et familiers par rapport aux sauvages, les premiers représentent 73% (36/49) de la faune recensée et 27% (13/49) pour les seconds. Au nombre des absents, le chevreuil peut surprendre, alors que le groupe des oiseaux aquatiques s'explique sans doute en partie par les implantations humaines de hérons et de cygnes. Le paysage est fortement anthropisé, ce que laisse entendre la mise en cage comme animaux de foire d'un exemplaire de castor, de sanglier et d'ours, ce qui motiverait également l'absence de lynx, vu la présence de chats sauvages également dans des cages. Le faible nombre des oiseaux en général provient du fait qu'ils ne font pas partie des chasses nobles⁷.

Aucune fouille archéologique ou sondage n'ayant eu lieu, des comparaisons, pour être probantes, devraient provenir d'un même type de milieu (seigneurial, territoire d'élevage et de chasse composé d'unités de paysages similaires). Autant de données qui vont dans le sens d'un impact de l'homme sur le milieu rural. Si l'on considère les absents: les commensaux et les mustélidés chez les mammifères (loir, souris, campagnol, rat, etc.), l'avifaune des passereaux, des prédateurs nocturnes et en partie celle des milieux aquatiques pour les oiseaux; les nombreux poissons et les traditionnels "oubliés" que

sont les crustacés, les mollusques, les insectes et les araignées, on retient l'importance du facteur culturel (le milieu seigneurial) comme étant déterminant afin de dresser un inventaire de la présence animale dans un territoire de chasse. Ce n'est donc pas un inventaire au sens naturaliste du terme, mais bien celui des faunes domestiques et familières avec leur cortège respectif de prédateurs. Voilà donc un premier aspect de la gestion anthropique de la diversité naturelle et culturelle de la faune, d'après la comptabilité de hauts seigneurs laïcs de la France du Nord.

4. Favoriser le maintien ou la reproduction, les structures d'âges, le ratio sexuel: des informations non systématiques ou sectorielles pour caractériser les populations.

Que disent les sources comptables au sujet du contrôle démographique des populations animales recensées? On définira cette fois la gestion comme étant la capacité de l'homme à influencer sur la reproduction et les structures d'âge d'un certain nombre d'animaux. La prospection de surface archéologique et les traités de chasse médiévaux complètent quelques aspects de la question. La fonction essentielle d'un territoire d'élevage et de chasse consiste à fournir des espaces plus ou moins spécialisés, dotés de considérations juridiques et à les aménager en un paysage structuré afin que le maintien et la reproduction des animaux qui s'y trouvent en soit facilitée⁸. Il existe un parc à gibier avec hangar pour les cerfs et les daims; des garennes à lapins; une volière pour les oiseaux de proie; une seconde volière; une héronnière pour les hérons; une ménagerie pour les animaux rares ou suscitant la curiosité; des viviers à pisciculture, un haras qui aurait succédé à l'écurie du château et probablement un endroit dévolu aux furets. La zone

⁶ Aigle et buse sont des termes génériques regroupant diverses espèces présentes à l'état naturel dans ce secteur. Ces rapaces n'étaient pas, d'après la documentation étudiée, déplacés ou capturés par l'homme, sinon en tant que nuisibles.

⁷ Il convient ici de se reporter aux listes d'oiseaux que donne le traité d'Henri de Ferrières pour la Normandie (Cf. Tilander, 1932).

⁸ Ces considérations juridiques prennent corps dans le cadre de la seigneurie foncière et banale.

paon, héron, pigeon, autre). Les chapon, coq et poule relèvent du prélèvement seigneurial opéré sur les vassaux des habitats voisins plutôt que de la basse cour proprement dite. Le petit groupe des sauvages ne constitue que 18% de l'effectif aviaire et se compose de la perdrix, de l'aigle et de la buse⁶. Hormis l'appellation générale de poissons (Fig. 1), trois Cyprinidés sont présents (brème, carpe et tanche), ce qui plaide en faveur d'une cypriniculture médiévale, un carnivore (le brochet) et un migrateur (l'anguille). Si l'on fait le décompte des animaux domestiques et familiers par rapport aux sauvages, les premiers représentent 73% (36/49) de la faune recensée et 27% (13/49) pour les seconds. Au nombre des absents, le chevreuil peut surprendre, alors que le groupe des oiseaux aquatiques s'explique sans doute en partie par les implantations humaines de hérons et de cygnes. Le paysage est fortement anthropisé, ce que laisse entendre la mise en cage comme animaux de foire d'un exemplaire de castor, de sanglier et d'ours, ce qui motiverait également l'absence de lynx, vu la présence de chats sauvages également dans des cages. Le faible nombre des oiseaux en général provient du fait qu'ils ne font pas partie des chasses nobles⁷.

Aucune fouille archéologique ou sondage n'ayant eu lieu, des comparaisons, pour être probantes, devraient provenir d'un même type de milieu (seigneurial, territoire d'élevage et de chasse composé d'unités de paysages similaires). Autant de données qui vont dans le sens d'un impact de l'homme sur le milieu rural. Si l'on considère les absents: les commensaux et les mustélidés chez les mammifères (loir, souris, campagnol, rat, etc.), l'avifaune des passereaux, des prédateurs nocturnes et en partie celle des milieux aquatiques pour les oiseaux; les nombreux poissons et les traditionnels "oubliés" que

sont les crustacés, les mollusques, les insectes et les araignées, on retient l'importance du facteur culturel (le milieu seigneurial) comme étant déterminant afin de dresser un inventaire de la présence animale dans un territoire de chasse. Ce n'est donc pas un inventaire au sens naturaliste du terme, mais bien celui des faunes domestiques et familières avec leur cortège respectif de prédateurs. Voilà donc un premier aspect de la gestion anthropique de la diversité naturelle et culturelle de la faune, d'après la comptabilité de hauts seigneurs laïcs de la France du Nord.

4. Favoriser le maintien ou la reproduction, les structures d'âges, le ratio sexuel: des informations non systématiques ou sectorielles pour caractériser les populations.

Que disent les sources comptables au sujet du contrôle démographique des populations animales recensées? On définira cette fois la gestion comme étant la capacité de l'homme à influencer sur la reproduction et les structures d'âge d'un certain nombre d'animaux. La prospection de surface archéologique et les traités de chasse médiévaux complètent quelques aspects de la question. La fonction essentielle d'un territoire d'élevage et de chasse consiste à fournir des espaces plus ou moins spécialisés, dotés de considérations juridiques et à les aménager en un paysage structuré afin que le maintien et la reproduction des animaux qui s'y trouvent en soit facilitée⁸. Il existe un parc à gibier avec hangar pour les cerfs et les daims; des garennes à lapins; une volière pour les oiseaux de proie; une seconde volière; une héronnière pour les hérons; une ménagerie pour les animaux rares ou suscitant la curiosité; des viviers à pisciculture, un haras qui aurait succédé à l'écurie du château et probablement un endroit dévolu aux furets. La zone

⁶ Aigle et buse sont des termes génériques regroupant diverses espèces présentes à l'état naturel dans ce secteur. Ces rapaces n'étaient pas, d'après la documentation étudiée, déplacés ou capturés par l'homme, sinon en tant que nuisibles.

⁷ Il convient ici de se reporter aux listes d'oiseaux que donne le traité d'Henri de Ferrières pour la Normandie (Cf. Tilander, 1932).

⁸ Ces considérations juridiques prennent corps dans le cadre de la seigneurie foncière et banale.

du château devait sans doute recueillir un chenil pour les très nombreux chiens de chasse et de garde; des étables et des parcs à bestiaux; une porcherie et probablement un colombier pour les pigeons. De plus, chacun de ces espaces est fermé ou se trouve compris dans un espace clos et comprend un ou des bâtiments afin de protéger au mieux la faune contre les prédateurs locaux. Sur le thème de la reproduction des animaux, on ne retrouve qu'une seule mention de 1300 à 1315. On parle alors de refaire les nids pour les cygnes qui se trouvent dans la partie du pavillon du marais dans le parc à gibier. Les chiffres d'élevage du lapin vont cependant dans le sens d'une reproduction non négligeable. Dans le cas d'une des garennes à lapins, celle du Forestel, les terriers aménagés de main d'homme brillent par leur absence. L'espace a été soigneusement choisi puisqu'il comprend des affleurements sableux favorables aux moeurs fouisseuses du lapin; c'est donc la loi du moindre effort d'aménagement, doublée d'une utilisation raisonnée des caractéristiques environnementales qui primèrent.

Nous sommes donc en face d'une mosaïque d'animaux, d'éléments et d'unités de paysage orchestrée de main d'homme dont les buts consistent soit dans le maintien, soit dans le développement en nombre des faunes représentées. C'est une première idée générale, de type contextuelle: le paysage, par son étude de terrain et par les textes, raconte le désir de l'homme d'y gérer des populations animales à court ou à long terme. La comptabilité se révèle cependant un peu plus bavarde à propos des structures d'âge. Mais toujours à sa manière, soit par des informations à l'éparpillement évident. Il faut alors chercher dans les frais reliés aux domaines de l'alimentation, des achats de faune et en ce qui concerne les différentes

chasses pratiquées. On notera en passant l'absence flagrante de données sur le cheptel des animaux domestiques ou des Cervidés. La régularité et le soin de la description du régime alimentaire souligne l'intérêt porté au maintien de la population animale considérée. Dans la majorité des cas cependant, les classes d'âge nous échappe. Une exception: les furets. Nourris au lait, 7 fois sur 10 il est précisé que ce sont de jeunes animaux⁹. Les pratiques piscicoles décrivent des pêches et des transferts de jeunes poissons, d'anguilles ou de brochets d'un vivier à un autre, alors que les achats au village concernent plusieurs centaines de jeunes brèmes et de jeunes carpes manifestement pour empoisonner les eaux stagnantes du parc comtal. Quelques données sont à prendre dans le domaine de la chasse aux nuisibles. Les loutres sont, par exemple, décrites selon trois catégories: jeunes, femelle enceinte ou adulte en général. On ne recense ainsi qu'une prise de jeunes et 10 captures d'adultes, dont une femelle pleine (soit 3 jeunes pour plus de 13 adultes - environ 23% de l'effectif total). 17 Falconidés sont répertoriés dont 10 faucons crécerelle ou hobereau, 6 faucons pèlerin et 1 faucon dit lanier. Les comptes décrivent l'âge approximatif et le sexe de ces oiseaux. Une légère tendance à attraper des femelle se remarque (11/17 soit 65% de l'effectif total) ainsi qu'une tendance forte à attraper des adultes, contre toute attente (15/17 soit 88%)¹⁰.

5. Dénombrer les animaux

Quel éclairage les données comptables apportent-elles cette fois sur l'importance des populations animales? Sur ce sujet, la gestion sera définie comme l'évaluation numérique des animaux par l'homme, c'est-à-dire le miroir comptable des rythmes d'é-

⁹ On en déduit donc l'importance des soins accordés au renouvellement des générations de furets par ce type de document administratif.

¹⁰ En effet, si le dimorphisme sexuel favorise la capture des femelles, que les données comptables et cynégétiques confirment, il n'en va pas de même pour les classes d'âges. Les traités de chasse et les travaux de Corinne Beck et de Franco Morenzoni affirment leur préférence pour les individus jeunes. Il y a peut-être là une limite descriptive de ce type documentaire.

levage et de chasse. Les sources comptables font partie des rares documents écrits d'époque médiévale à fournir des données quantitatives sur les animaux¹¹. Leur capacité descriptive varie en revanche d'un groupe de faune à un autre. Elles sont en l'occurrence incapables d'évaluer les troupeaux seigneuriaux d'animaux domestiques (bovins, caprins, équins et ovins), hormis les porcins en ce qui concerne les ajouts au troupeau de base. Les chiens constituent un cas particulier dans la mesure où ils sont comptés d'un document à l'autre sans pour autant que l'on puisse distinguer si tel chien est bien le même ou si c'est un autre. On peut cependant dans la plupart des cas évaluer leur nombre minimal ou maximal par catégories¹². Par exemple les maxima des "meutes" sont de 3 chiens pour le porc, de 4 chiens pour le lapin, de 9 chiens pour la loutre, de 12 chiens pour le renard, loin derrière la meute pour le cerf qui compte jusqu'à 15 lévriers et 45 chiens courants. Chez les mammifères familiers maintenant, l'importance du collectif des cerfs et des daims est impossible à chiffrer, comme celui des furets, alors que la plupart des animaux de ménagerie sont dûment comptés. Il est vrai qu'on ne recense qu'un seul exemplaire de castor, d'ours et de sanglier; leur rôle était d'amuser la galerie semble-t-il, hormis pour le sanglier qui était engraisé afin d'être mangé. Dernier animal familier et cas particulier, le lapin. En nombre d'individus, il est le plus représenté, loin devant tous les autres: 5747 spécimens. Soit une moyenne annuelle de 359 individus ou encore de 120 par trimestre comptable (Fig. 3). La majeure partie des oiseaux non prédateurs échappe au chercheur: cygnes, paons, hérons, "oiseles", pigeons, coqs et perdrix. Ce sont les redevances seigneuriales qui éclairent deux catégories: les chapons, dont

1425,5 sont prélevés et les poules avec 39 spécimens (Fig. 3). Les oiseaux de proie sont recensés avec soin: 20 captures locales et 3 achats allochtones (Fig. 3). De ce groupe, les falconidés dominent nettement sur les asturidés avec 83% (19/23 en comptant les transferts qui proviennent des régions arctique et méditerranéenne).

Les poissons sont rarement chiffrés. Les quelques données numériques vont dans le sens d'une pisciculture à dominante de Cyprinidés (carpes et brèmes en particulier). L'anguille, seul poisson sans donnée numérique, semble être vouée à l'alimentation des hérons. Ceci expliquerait cela.

Un tel foisonnement d'élevage attire et génère une foule de prédateurs dont les comptes enregistrent le nombre des captures. Exception faite des chats sauvages et des renards toutefois. Chez les mammifères, le premier objectif sont les loutres. 14, pratiquement une par année. Additionnons sa cousine, la belette (6 individus), on atteint un effectif de 20 individus chassés dans le parc à gibier uniquement. Premier écho de l'importance de la pisciculture qui y était développée et que masque en partie le manque de données numériques sur les poissons. Après les loutres, les loups sont les plus nombreux, car plus de onze sont capturés durant ces années, ainsi que 4 anecdotes blaireaux. Le nombre des prises augmentent nettement lorsque l'on passe aux prédateurs aériens. 28 buses sont capturées ainsi que 142 aigles! Le piégeage devait être intensif pour arriver à de tels résultats. Une comparaison: 35 carnivores terrestres sont éliminés, soit 2.2 par année, alors qu'une population de 170 carnivores aériens le sont, soit 10.6 par an en moyenne (Fig. 3). On chassait donc, d'après les chiffres de la comptabilité, près de 5 fois plus de volatiles "nuisibles" annuellement.

¹¹ D'autres types de sources comptables peuvent être utilisées, notamment les tarifs de péages (Morenzoni, 1997).

¹² Ces catégories figurent en toutes lettres dans les documents examinés. Nous ne faisons que les reprendre dans cette étude. Si leur réalité fonctionnelle n'est guère mise en cause, les "types" de chiens concernés posent cependant problème.

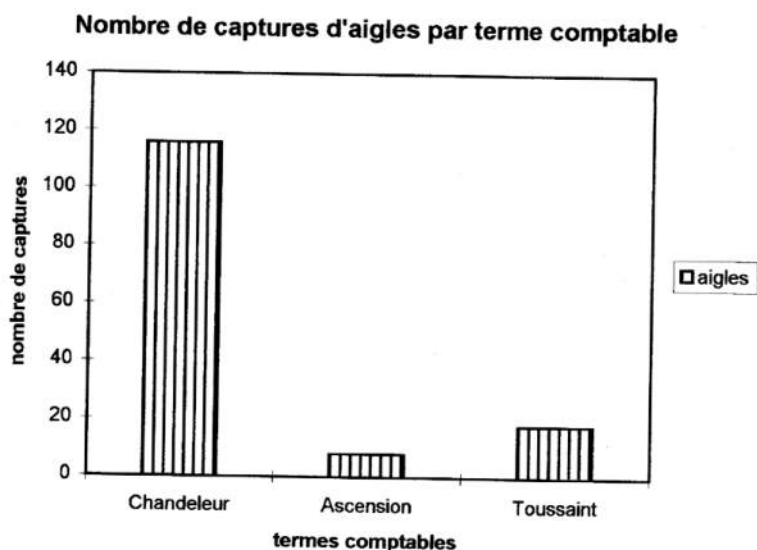
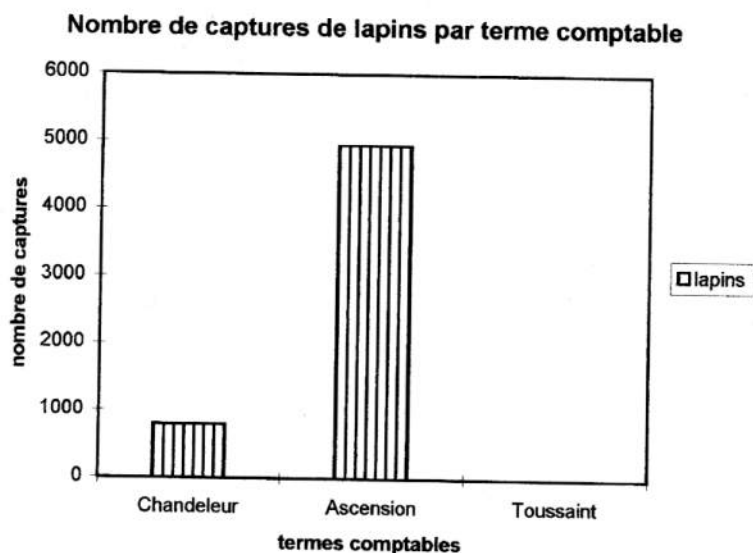


Fig. 2 - Nombre de captures de lapins et d'aigles par terme comptable.

6. Des rythmes et des saison de chasse à rallonge

Passons maintenant aux rythmes de chasse des animaux familiers d'après leurs données chiffrées et de mentions. On peut essayer

d'évaluer la gestion démographique par les rythmes et les saisons de chasse dans les derniers siècles du Moyen Âge. À chaque fois nous prendrons comme référence un mammifère auquel nous tournerons autour avec

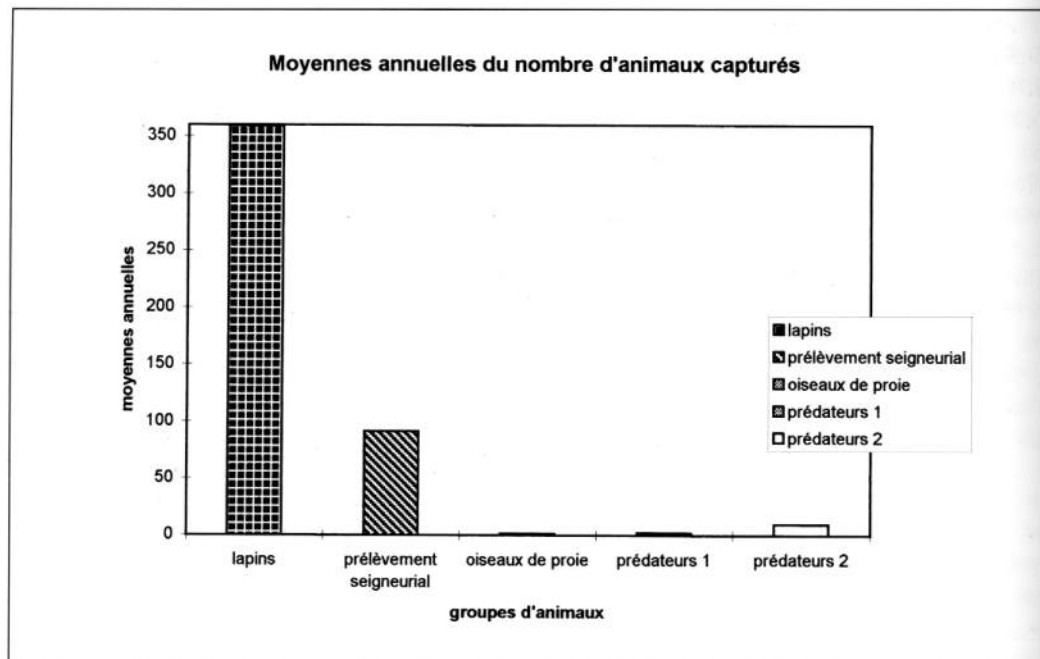


Fig. 3 - Moyennes annuelles du nombre d'animaux capturés.

son double sauvage ou domestique, prédateur ou non¹³. Le maximum de soins apportés aux cerfs a lieu durant la Chandeleur et l'Ascension (23/26 apparitions ou 89%). D'après la fréquence des meutes pour sa chasse à courre, le cerf est chassé indifféremment durant toute l'année. L'élongation de sa saison de chasse, par rapport au traité de Ferrières s'explique par son élevage en semi-liberté dans un parc (*voir* le livre de Gaston Fébus: Tilander, 1971). Pour comprendre la gestion du lapin, il faut regarder 4 animaux: le lapin, son double sauvage le lièvre, ses doubles prédateurs, le furet et le chien à lapin. Joignons les données du lapin et du lièvre, ils sont préférentiellement capturés durant la Chandeleur et l'Ascension (21/25 ou 84%). Si l'on additionne les mentions des furets à celles des chiens à lapins, elles s'harmonisent sans déca-

lage flagrant (12/13 ou 92%) avec les captures de lapins. On piège donc le lapin de garenne toute l'année, mais avec une nette préférence durant les termes de la Chandeleur et de l'Ascension (Fig. 2). Le régime alimentaire des oiseaux apparaît particulièrement régulier dans son service pour les cygnes, les hérons et les "oiseles". Les paons étant pour leur part nourris surtout durant les périodes de la Chandeleur et de l'Ascension (8/9 ou 89%), cas similaire avec les cerfs. Un seul commentaire pour les poissons, nommé et numériquement, le brème, la carpe, la tanche et le brochet sont présents durant la Chandeleur, l'anguille durant l'Ascension, mais les données manquent pour passer de l'impression à la réalité statistique.

Utilisons la même méthode afin d'évaluer les rythmes de chasse des animaux non-élevés. Premier des animaux chassés, la loutre l'est

¹³ Méthode initiée par l'anthropozoologue François Poplin. Par exemple Poplin (1993).

de préférence durant l'Ascension (14/25 ou 56%), puis durant la Chandeleur (7/25 ou 28%) et quelque fois au cours de la Toussaint (4/25 ou 16%). Si on lui ajoute la belette, le pic de l'Ascension s'accroît légèrement (16/27 ou 59%). Elles sont donc capturées toute l'année, mais avec une période qui se concentre au cours de l'Ascension et de la Chandeleur. Le *Modus*, traité de chasse médiéval, préconise sa chasse en septembre et en mars (Tilander, 1932). Les mentions de chiens à loutres entrent dans le pic de l'Ascension (5/8 ou 63%) et se répartissent sur le reste de l'année. Ces informations constituent un second écho sur l'importance de la pisciculture, de ses rythmes et des espèces pêchées. Le loup se chasse davantage durant la Chandeleur et l'Ascension (13/15 ou 87%), ce que ne conforte que partiellement les fréquences des chiens à loup qui sont par ailleurs très faibles, voire quasi-insignifiantes. Ferrières recommande sa chasse lors de la seconde moitié du mois de février uniquement¹⁴. L'élongation de la période de chasse est dû pour une bonne part à la fréquentation continue des bois par les porcins, des garennes par les lapins, du parc par les cerfs, daims et de certains oiseaux¹⁵. Le renard se chasse quant à lui toute l'année, les chiens à renards confirmant cet état de fait, alors que Ferrières postule une saison de deux mois uniquement (février et mars). La présence abondante des lapins et de certains oiseaux motive certainement cet état de fait. Pour les prédateurs ailés, la buse se capture lors de la Toussaint, tandis que l'aigle l'est préférentiellement au cours de la Chandeleur (9/15 ou 60%) mais non exclusivement. En population, 116/142 aigles sont capturés durant la Chandeleur (82% des aigles), 8/142 durant l'Ascension (6%) et 18/142

durant la Toussaint (12%) (Fig. 2). Au vu des résultats, l'hypothèse d'une espèce migratrice d'aigle peut être posée. Peut-être est-ce également le cas des buses, cependant, leur nombre de mentions peut très bien être le fait d'une conservation différentielle des sources écrites.

6. Conclusions

Nous avons abordé le sujet en définissant pour une première approche la gestion comme la capacité de l'homme à inventorier les formes animales d'un territoire donné et à en recenser la présence d'après la comptabilité seigneuriale. Les documents font apparaître un inventaire et des catégories d'animaux dont la présence et l'absence sont caractéristiques d'un enchevêtrement de causes bien sûr naturelles, mais aussi très fortement culturelles. Le milieu aristocratique laïc de la moitié nord de la France du début du XIV^e siècle, gère une faune type dont la comptabilité veut être le fidèle portrait. Si l'on définit ensuite la gestion comme étant la capacité de l'homme à influencer sur la reproduction et les structures d'âge d'un certain nombre d'animaux, on s'aperçoit rapidement que la comptabilité fournit des renseignements épars et sectoriels. L'exploitation et l'aménagement du milieu pour maintenir ou favoriser la présence et la reproduction des animaux est flagrante, quoique générique, alors que les structures d'âges et le ratio sexuel ne concernent que trois types d'animaux. Le furet, en tant qu'auxiliaire de chasse au lapin de garenne, la loutre, cette dévastatrice ennemie de la pisciculture seigneuriale, et le groupe des Falconidés dont le sexe et l'âge au premier chef conditionnent le prix de la capture. Les animaux présents dans les documents comptables ne sont pas

¹⁴ Pour des raisons physiologiques et de facilité. En effet, les loups étant plus faibles à cette époque de l'année, ils sont plus faciles à chasser. Nous ne sommes donc plus dans le cadre de chasses valorisant le chasseur, mais bien au contraire dans le domaine de la chasse aux nuisibles.

¹⁵ Le cas des porcins se trouve attesté par une quittance stipulant "les despens des pourcheaus qui furent mis en paissou à Hedin qui furent 38 pors des quex il y en ont 36 tués et salés en garde mangier de Hedin et 1 des pors que li leux mangièrent, et si en y a une truye qui a eu 5 pourcheaus", datation: 1314.

systématiquement dénombrés. Trois groupes le sont: les animaux capturés (familiers ou sauvages, nuisibles ou élevés), les Canidés et les redevances seigneuriales dont les paiements en nature se font à l'aide de volailles (chapons et poules en l'occurrence). En nombre d'individus, le lapin domine, suivi par le chapon, qui sont les seuls à dépasser le millier de spécimens. L'intérêt porté à l'évaluation numérique des chiens est caractéristique de l'importance et de la diversité des chasses pratiquées dans un territoire d'élevage et de chasse. Soulignons que les rouleaux de comptes dénombrement pratiquement le quintuple de prédateurs aériens par rapport aux terrestres. L'étude des rythmes de chasse permet d'évaluer la démographie des animaux et leurs variations saisonnières. Contrairement aux dires des traités de chasse, il appert une élongation générale des temps de chasse. Cette extension se justifie soit par la profusion des animaux élevés (pour la chasse aux loups ou peut-être aux renards), soit encore selon l'importance des rythmes d'élevage (cas des loutres, aigles et buses, peut-être des belettes).

La comptabilité seigneuriale permet d'aborder plusieurs aspects de la gestion par l'homme de certaines populations animales grâce à des informations écrites souvent très détaillées. Un certain nombre d'espèces sont favorisées dans leur maintien ou dans leur reproduction, alors que d'autres, jugées nuisibles envers les premières, sont chassées afin de restreindre le plus possible leur présence. S'il est clair que le portrait que nous en tirons est symptomatique d'un milieu culturel de grand seigneur laïc, on ne peut trancher si nous n'abordons que la gestion par l'homme du territoire d'élevage et de chasse d'Hesdin, ou si nous nous retrouvons avec une augmentation des flux trophiques engendrés par cet ensemble spatial avec des répercussions plus vastes sur les écosystèmes environnants. Mais si nous en arrivons là au niveau de nos interrogations, c'est bien parce que la donne comptable a su se montrer fructueuse.

D'un strict point de vue méthodologique

cette fois, les sources comptables permettent au moins dans un tel cas de dresser un référentiel historique. A partir du moment où ceux-ci viennent côtoyer les référentiels archéozoologiques, la prochaine étape consiste donc à la confrontation des deux dans une optique de franche pluridisciplinarité.

RÉFÉRENCES

- BECK C. (1997) - Oiseaux et oiseleurs en Bourgogne aux XIV^e et XV^e siècles. In: Publications de la Sorbonne *Milieux naturels et espaces sociaux*. Paris: 299-312.
- DELMAIRE B. (1977) - *Le compte général du receveur d'Artois pour 1303-1304: édition précédée d'une introduction à l'étude des institutions financières de l'Artois aux XIII^e-XIV^e siècles*. Bruxelles, Commission royale d'histoire.
- DUCEPPE-LAMARRE F. (1998a) - La fonction cynégétique des espaces boisés médiévaux à travers l'exemple des cervidés et lagomorphes du Nord-Pas-de-Calais (XI^e-XV^e siècles). *Anthropozoologica*, 28: 35-43.
- DUCEPPE-LAMARRE F. (1998b) - L'archéologie du paysage à la conquête des milieux forestiers ou l'objet paysage vu par l'archéologie de l'environnement. *Hypothèses 1998: Travaux de l'École doctorale d'Histoire*, 2: 85-94.
- MORENZONI F. (1997) - La capture et le commerce des faucons dans les Alpes occidentales au XIV^e siècle. In: Publications de la Sorbonne *Milieux naturels et espaces sociaux*. Paris: 287-298.
- POPLIN F. (1993) - Que le lapin est la forme domestique du lièvre. *Études rurales*, 129-130: 95-105.
- TILANDER G. (1932) - *Les Livres du roy Modus et de la royne Ratio publiés avec introduction, notes et glossaire*. Paris, Société des anciens textes français.
- TILANDER G. (1971) - *Gaston Phébus: Livre de chasse édité avec introduction, glossaire et reproduction des 87 miniatures du manuscrit 616 de la Bibliothèque nationale de Paris*. Lund, Karlshamn.

SOURCES HISTORIQUES

- *Archives départementales du Nord (Lille). Copies de comptes du XIV^e siècle sous forme de registres (bailliage d'Hesdin):*

- B13596*: Datation: Toussaint 1303 (17 mai au 01^{er} novembre 1303).
 B13596*: Datation: Chandeleur 1305 (02 novembre 1304 au 02 février 1305).
 B13596*: Datation: Ascension 1305 (03 février au 27 mai 1305).
 B13597*: Datation: Toussaint 1306 (13 mai au 01^{er} novembre 1306).
 B13597*: Datation: Ascension 1307 (03 février au 04 mai 1307).

- *Archives départementales du Pas-de-Calais (Dainville):*

i. *Rouleaux de comptes originaux (bailliage d'Hesdin):*

- A155⁹: Datation: Ascension 1300 (03 février au 19 mai 1300).
 A166⁵: Datation: Ascension 1301 (03 février au 11 mai 1301).
 A168¹: Datation: Toussaint 1301 (12 mai au 01^{er} novembre 1301).
 A188³: Datation: Chandeleur 1303 (02 novembre 1302 au 02 février 1303).
 A190⁴: Datation: Ascension 1303 (03 février au 16 mai 1303).
 A196³: Datation: Chandeleur 1304 (02 novembre 1303 au 02 février 1304).
 A198³: Datation: Ascension 1304 (03 février au 07 mai 1304).
 A213¹: Datation: Ascension 1306 (03 février au 12 mai 1306).
 A221⁴: Datation: Chandeleur 1306 (02 novembre 1306 au 02 février 1307).
 A234³: Datation: Chandeleur 1308 (02 novembre 1307 au 02 février 1308).
 A237¹: Datation: Ascension 1308 (03 février au 23 mai 1308).
 A239²: Datation: Toussaint 1308 (24 mai au 01^{er} novembre 1308).
 A239⁶: Datation: Toussaint 1308 (24 mai au 01^{er} novembre 1308).
 A246²: Datation: Chandeleur 1309 (02 novembre 1308 au 02 février 1309).
 A249⁴: Datation: Ascension 1309 (03 février au 08 mai 1309).
 A260¹: Datation: Chandeleur 1301 (02

novembre 1309 au 02 février 1310).

- A260²: Datation: Chandeleur 1301 (02 novembre 1309 au 02 février 1310).
 A267³: Datation: Toussaint 1310 (29 mai au 01^{er} novembre 1310).
 A277: Datation: Chandeleur 1311 (02 novembre 1310 au 02 février 1311).
 A291²: Incomplet, datation: Ascension 1312 (03 février au 04 mai 1312).
 A294: Datation: Toussaint 1312 (05 mai au 01^{er} novembre 1312).
 A304⁵: Datation: Chandeleur 1313 (02 novembre 1312 au 02 février 1313).
 A322: Datation: Toussaint 1313 à la Toussaint 1314.
 A328²: Datation: Chandeleur 1315 (02 novembre 1314 au 02 février 1315).
 A331: Datation: Ascension 1315 (03 février au 01^{er} mai 1315).
 A333¹: Datation: Toussaint 1315 (02 mai au 01^{er} novembre 1315).
 A333²: Datation: Toussaint 1315 (02 mai au 01^{er} novembre 1315).

ii. *Microformes de rouleaux de comptes originaux (bailliage d'Hesdin):*

- Normand 16: Datation: Chandeleur 1301 (02 novembre 1300 au 02 février 1301).
 Normand 17: Datation: Ascension 1302 (03 février au 31 mai 1302).
 Normand 18: Datation: Toussaint 1304 (08 mai au 01^{er} novembre 1304).
 Normand 19: Datation: Chandeleur 1312 (02 novembre 1311 au 02 février 1312).
 Normand 20: Datation: Chandeleur 1314 (02 novembre 1313 au 02 février 1314).

iii. *Quittances:*

- A161: Payement de Louis, clerc du roi de Sicile, à un valet de la comtesse de Hainaut "qui présenta un blanc espervier", datation: 05 septembre 1300.
 A175: Gages pour quatre chiens appartenant à Baudoin "le pertriseres madame"... "pour tendre as predris", datation: décembre 1301.
 A324: "Esturjon" qui fut donné à Arras, datation: 28 juin 1314.
 A326: "Despens des pourcheaus qui furent mis en paissou à Hedin", datation: 1314.